

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda Items 6, 15

CRD20

July 2021

ORIGINAL LANGUAGE ONLY

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME

CODEX COMMITTEE ON PESTICIDE RESIDUES

52nd Session

(Virtual)

26-30 July and 3 August 2021

Comments submitted by Senegal

Agenda Item 6

✓ **Bifenthrine P5 (178) :**

Problématique : La Bifenthrine est un insecticide et acaricide Pyréthriinoïdes. De nouvelles données de résidus et les informations sur les BPA ont été évaluées pour la mangue, le concombre, le gombo, l'orge et les BPA supplémentaires pour la fraise.

Position : Le Sénégal soutient l'avancement de ces LMR proposées à l'étape suivante . Le Sénégal note que l'ARfD a été dépassée pour les enfants (380% de l'ARfD) et la population générale (210% de l'ARfD) et exprime donc sa réserve sur la LMR proposée pour la fraise.

Justificatif : Les Apports Journaliers Estimatifs Internationaux (AJEI) de Bifenthrine ont été estimés pour les 17 Régimes Alimentaires par Module de Consommation du GEMS/Aliments. Ils variaient de 10 à 40 % de la DJA maximale. Les ACTEI variaient de 2 à 380 % de l'ARfD pour les enfants et de 1 à 210 % de l'ARfD pour la population générale. Il est donc peu probable que l'exposition alimentaire quotidienne et aiguë à des résidus de Bifenthrine provenant d'utilisations (à l'exception des fraises), présente un problème de santé publique. Les LMR proposées contribueront à faciliter le commerce des produits susmentionnés.

✓ **Cléthodime P7 (187) :**

Problématique : La Cléthodime est un herbicide sélectif de type Cyclohexanedione qui exerce son activité pesticide sur les plantes en inhibant l'acétyle coenzyme A carboxylase, une enzyme commune aux voies de biosynthèse des acides gras.

Position : le Sénégal soutient le retrait de la LMR précédente dans l'Arachide (W).

Justificatif : Les méthodes d'analyse des essais réalisés n'ont pas permis de mesurer toutes les analyses de la définition du résidu de cléthodime. L'exposition alimentaire chronique estimée au Cléthodime Sulfone (0,028 µg/kg pc par jour) dépasse le seuil de préoccupation Toxicologique pour la Génotoxicité (0,0025 µg/kg pc par jour). Dans le même temps, les expositions estimées pour les métabolites étaient : M19R : 0,091 µg/kg pc par jour M15A : 0,84 µg/kg pc par jour. Ces expositions estimées au M19R et au M15A ont dépassé le seuil de préoccupation Toxicologique pour la Génotoxicité (0,0025 µg/kg pc par jour) et peuvent donc entraîner des problèmes de santé publique.

✓ **Diméthoate P10 (027)**

Problématique : Le Diméthoate est un insecticide organophosphoré, ayant une action de contact et systémique contre une large gamme d'insectes en agriculture et également utilisé pour le contrôle de la mouche domestique. Il agit en inhibant l'Acétylcholinestérase

Position : Le Sénégal soutient le retrait des précédentes LMR pour la Mangue (W). Nous proposons qu'une fois que les données sur la Génotoxicité de l'Ométhoate seront disponibles, les évaluations du risque alimentaire à long terme et aigu seront effectuées.

Justificatif : En raison des préoccupations relatives à la génotoxicité de l'Ométhoate et d'autres métabolites connexes, il n'a pas été possible de parvenir à une conclusion sur une définition du résidu pour l'évaluation du risque alimentaire.

✓ **Métconazole P15 (313)**

Problématique : Le Métconazole est un fongicide et appartient à la classe chimique des Thiazoles. Les informations Toxicologiques et les informations sur l'identité, les propriétés physicochimiques, le métabolisme (les plantes, les cultures de rotation confinées et les animaux), le devenir dans l'environnement, les cultures de rotation au champ, les méthodes d'analyse des résidus, la stabilité au congélateur, les modes d'utilisation homologués, les essais supervisés sur les résidus, le devenir des résidus lors de la transformation et les études sur l'alimentation du bétail, ont été soumises pour évaluation.

Position : Le Sénégal soutient la LMR proposée pour le Groupe des fruits à Coque (arachide) de (0.04 mg/kg). Le Sénégal recommande l'avancement des LMR proposées à la prochaine Etape du Codex.

Justificatif : Les Apports Journaliers Estimés Internationaux (AJEI) pour le Metconazole ont été estimés pour les 17 Régimes Alimentaires par Module de Consommation du GEMS/Aliments. Ils variaient de 0 à 2 % de la DJA maximale. Les ACTEI variaient de 0-20% de l'ARfD pour les enfants et de 0-10% de l'ARfD pour la population générale. Il est donc peu probable que l'exposition alimentaire à long terme et aiguë aux résidus de Metconazole provenant des utilisations examinées par la présente Réunion, présente un problème de santé publique. Les expositions estimées pour les métabolites M11, M21 et M30 sont chacune inférieures au seuil de préoccupation Toxicologique pour les composés de classe III de Cramer (1,5 µg/kg pc par jour), et ont permis de conclure qu'il est peu probable que l'exposition alimentaire à ces métabolites présente un problème de santé publique. Les LMR proposées vont faciliter le commerce de ces denrées.

✓ **Picoxystrobine P18 (258)**

Problématique : La Picoxystrobine est un fongicide Strobilurine avec des propriétés systémiques et translaminaires. Les données supplémentaires de validation des méthodes d'analyse, de nouvelles informations sur les BPA et de nouvelles informations justificatives sur les résidus pour la mangue. Les études supplémentaires sur la transformation ont également été fournies pour les tomates, les pommes de terre, les betteraves à sucre et le riz, ainsi que sur la nature des résidus après une hydrolyse à haute température.

Position : Le Sénégal soutient les LMR proposées et recommande l'avancement des LMR proposées à l'étape suivante .

Le Sénégal aimerait également proposer que plus de données soient fournies pour estimer les niveaux maximums de résidus pour la picoxystrobine sur les graines d'arachide, le riz et la mangue.

Justificatif : Les Apports Journaliers Estimatifs Internationaux (AJEI) pour la Picoxystrobine ont été estimés pour les 17 Régimes Alimentaires par Module de Consommation du GEMS/Aliments. Ils variaient de 0 à 0,2 % de la DJA maximale. Les AJEI variaient de 0 à 2 % de l'ARfD pour les enfants et de 0 à 2 % de l'ARfD pour la population générale. Il est donc peu probable que l'exposition alimentaire quotidienne et aiguë aux résidus de picoxystrobine provenant des utilisations examinées par la présente Réunion, pose un problème de santé publique. Il est également peu probable que l'exposition alimentaire aux résidus des métabolites IN-U3E08, IN-QDK50 et IN-H8612, pose un problème de santé publique. Les LMR proposées contribueront à faciliter les échanges commerciaux.

✓ **Pydiflumetofen P20 (309)**

Problématique : Le Pydiflumetofen est un fongicide à large spectre appartenant au groupe des carboxamides. Les études de dégradation du Pydiflumetofen dans le sol pour estimer le niveau de plateau attendu du pydiflumetofen dans le sol traité avec le Pydiflumetofen ont été évaluées. Les valeurs de résidus correspondantes des essais supervisés ont été obtenues à partir de l'évaluation du pydiflumetofen par la JMPR 2018.

Position : Le Sénégal soutient les LMR proposées pour l'Arachide (0.05 mg/kg) et l'huile comestible d'Arachide (0.15),

Justificatif : Les Apports Journaliers Estimatifs Internationaux (AJEI) pour le Pydiflumetofen ont été estimés pour les 17 Régimes Alimentaires par Module de Consommation du GEMS/Aliments. Ils variaient de 1-20% de la DJA maximale. Les ACTEI étaient inférieurs à 100 % de l'ARfD, sauf pour les épinards (jusqu'à 140 % pour les tout-petits aux Pays-Bas), la laitue (jusqu'à 350 % pour les enfants en Chine) et les endives (jusqu'à 230 % pour les enfants aux Pays-Bas). Il est donc peu probable que l'exposition alimentaire à long terme aux résidus de pyraclostrobine provenant des utilisations, pose un problème de santé publique. Les LMR proposées vont faciliter le commerce de ces denrées.

✓ **Pyriproxifène P23 (200)**

Problématique : Le Pyriproxifène est classé comme un imitateur d'hormone juvénile qui interfère avec le développement et la reproduction normaux des insectes. Il a été prévu d'ici la 50ème Session du CCPR de réévaluer les essais sur les bananes et les mangues examinés en 2018 en fonction des nouvelles informations sur les BPA.

Position : Le Sénégal soutient la LMR proposée pour les produits de base suivants : la Mangue (0,02) Le Sénégal recommande également l'avancement de la LMR proposée pour la mangue à l'étape suivante .

Justificatif : Les Apports Journaliers Estimatifs Internationaux (AJEI) pour le Pyriproxyfène ont été estimés pour les 17 Régimes Alimentaires par Module de Consommation du GEMS/Aliments. Les AJEI se situent dans la fourchette de 0 à 1 % de la DJA maximale. L'ARfD pour le pyriproxyfène n'était pas nécessaire. Il est donc peu probable que l'exposition alimentaire quotidienne et aiguë aux résidus de Pyriproxyfène provenant des utilisations considérées, présente un risque pour la santé publique. La LMR proposée va faciliter le commerce de ces produits.

✓ **Méthoprène P38 (147)**

Problématique : Le Méthoprène, est un régulateur de croissance des insectes. Lors de la Cinquantième Session, du CCPR (2018), le Méthoprène a été programmé, pour l'évaluation de schémas d'utilisation supplémentaires par la JMPR Extra 2019. Les données sur les résidus pour une utilisation après récolte sur les arachides stockées ont été évaluées.

Position : Le Sénégal soutient les LMR proposées pour les produits suivants : Arachide, entière [5 mg/kg (Po)]. Il recommande également l'avancement de la LMR proposée à la prochaine Étape du Codex. **Justificatif :** Les Apports Journaliers Estimés Internationaux (AJEI) pour le Méthoprène ont été estimés pour les 17 régimes du GEMS/Groupe de Consommation Alimentaire.

Elles variaient de 10 à 60 % de la DJA maximale. Une ARfD pour le Méthoprène n'était pas nécessaire. Il est peu probable que l'exposition alimentaire quotidienne et aiguë à des résidus du Méthoprène provenant des utilisations présente un problème de santé publique. La LMR proposée pour l'arachide entière contribuera à faciliter le commerce de ce produit.

✓ **Thiabendazole P40 (065)**

Problématique : Le Thiabendazole est un fongicide de type benzimidazole. Des études sur le métabolisme des plantes sur l'orange (post-récolte) et le maïs (traitement des semences), des méthodes analytiques et des études sur les résidus sur la mangue, les haricots, les pois et la patate douce, ainsi que des études sur la transformation ont été évaluées.

Plusieurs études toxicologiques sur le Thiabendazole, dont une étude de neurotoxicité aiguë, une étude de neurotoxicité sur 90 jours et une étude d'immunotoxicité, ont été évaluées.

Position : Le Sénégal soutient la LMR proposée pour la Mangue [7 mg/kg (Po)]. Le Sénégal soutient aussi l'avancement des LMR proposées à la prochaine Etape du Codex. Le Sénégal est également d'accord avec la conclusion de la réunion : aucune révision de la DJA ou des ARfD n'était nécessaire.

Justificatif : Les Apports Journaliers Estimés Internationaux (AJEI) pour le Thiabendazole ont été estimés pour les 17 régimes du GEMS/Groupe de Consommation Alimentaire. Ils variaient de 2 à 10 % de la DJA maximale. Les AJEI étaient de 0 à 20 % (enfants) et de 0 à 7 % (population générale) de la ARfD pour la population générale ; et de 0 à 9 % de la ARfD pour les femmes en âge de procréer. Il est peu probable que l'exposition alimentaire quotidienne et aiguë aux résidus du Thiabendazole provenant des utilisations présente un problème de santé publique. Les LMR proposées vont faciliter le commerce de ces produits.

POINT 15: ETABLISSEMENT DE LISTES PRIORITAIRES DE PESTICIDES A EVALUER NY JMPR 2021 : CX/PR 21/52/19 P60

Position : Le Sénégal félicite le GTE pour le résultat des travaux de ses priorités, présidé par l'Australie. Le Sénégal a pris note des combinaisons de pesticides de base en cours de nouvelles utilisations et d'autres évaluations qui bénéficient au pays ; par exemple : le Fludioxnil (211) et l'Azoxystrobine (229) pour la mangue (PH) etc.